



Rapport annuel 2012-2013



EDUCATION



Textes : Membres du conseil de direction
Directions d'établissements

Révision linguistique : Chantale Carette
Conseillère pédagogique en français

Réalisation : Suzanne Leclerc
Agente de bureau, classe principale
Commission scolaire de Portneuf

Impression : Commission scolaire de Portneuf



Imprimé sur du papier recyclé
constitué de fibres postconsommation





Sommaire

Rapport annuel 2012-2013

Sommaire	1
Message du président et du directeur général	2
Gouvernance.....	3
Profil, vision, mission, valeurs	5
Convention de partenariat 2012-2016.....	7
Secrétariat général.....	15
Protecteur de l'élève.....	18
Rapport financier au 30 juin 2013	19
Volet culturel.....	20
Siège social.....	21
Répertoire	
• Écoles primaires.....	22
• Écoles secondaires.....	23
• Centre de formation générale aux adultes et professionnelle de la Croisée	23
• Établissement pénitentiaire	23
• Services de garde.....	24
En reconnaissance.....	25



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Une réorganisation nécessaire

Au moment d'écrire ces lignes, les commissions scolaires du Québec font encore l'objet d'une attention médiatique continue que l'on pourrait même considérer comme de l'acharnement. Cela affecte bien sûr notre personnel que nous nous empressons de rassurer à chaque occasion qui se présente en leur disant que nous apprécions au plus haut point tout ce qu'ils font pour contribuer à la réussite de nos élèves d'une part, et que leur tâche est essentielle au bon fonctionnement de notre organisation d'autre part.

Cela étant dit, l'année 2012-2013 fut sans contredit une année charnière pour la Commission scolaire de Portneuf. Aux prises avec une diminution importante de la clientèle scolaire au secondaire, compensée par une augmentation au primaire et une volonté tant organisationnelle que gouvernementale d'utiliser nos ressources que sont nos bâtiments avec efficacité, efficience et économie, nous avons procédé à une vaste consultation publique. Cette consultation publique a mis aussi en évidence le déséquilibre des bassins d'alimentation des écoles secondaires qui, sans une intervention stratégique, aurait affecté l'offre de service aux élèves du secondaire. Ainsi, cinq mois après avoir enclenché le processus de consultation basé sur nos quatre orientations distinctes soit :

- Orientation 1 : Changement de vocation de l'École secondaire Saint-Charles de Pont-Rouge;
- Orientation 2 : Changement de vocation de l'École alternative du Relais de Donnacona;
- Orientation 3 : Relocalisation des services d'enseignement individualisé offerts à l'École alternative du Relais vers l'École secondaire de Donnacona, l'École secondaire de Saint-Marc et l'École secondaire Louis-Jobin;
- Orientation 4 : Le redécoupage des bassins alimentant l'École secondaire de Donnacona, l'École secondaire de Saint-Marc et l'École secondaire Louis-Jobin;

le conseil des commissaires a pris une décision courageuse qui assurera une nouvelle période prospère pour quelques années. Nous félicitons au passage les équipes-écoles des deux entités qui ont vu leur vocation changer et qui ont gardé le fort jusqu'à la fin de juin 2013.

Outre cette nécessaire réorganisation qui a capté l'attention et suscité l'intervention des différents services, l'année 2012-2013 a de plus permis à la Commission scolaire de poursuivre avec persévérance toutes les facettes de sa mission. Ainsi, la collaboration avec les municipalités s'est poursuivie de la façon suivante : avec Donnacona, la Commission scolaire a contribué à l'organisation de l'Expo commerciale par le prêt de terrain, a autorisé la phase I des travaux d'aménagement du projet de la maison des adolescents et a accepté un échange de terrains visant à agrandir l'aréna dans le cadre d'un projet environnemental d'efficacité énergétique. Pour Saint-Raymond, la Commission scolaire a accordé des servitudes pour l'installation d'infrastructures qui permettront l'implantation d'un nouveau développement résidentiel et le prolongement de la piste cyclable. À Saint-Ubalde, la Commission scolaire a appuyé le projet de chaufferie collective à la biomasse qui éventuellement alimentera l'École de la Morelle. À Saint-Casimir, la Commission a conclu le dossier d'échange de terrains pour la construction de la maison des aînés par l'acceptation de la construction d'une patinoire extérieure permanente au bénéfice de nos élèves. Finalement, la Commission a signé un nouveau protocole d'entente d'échange de biens et services avec la Ville de Neuville.

Quant à la réussite scolaire de nos élèves, il nous fait plaisir de la souligner, suite à la publication des statistiques par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Vous trouverez dans les pages suivantes tous les résultats en lien avec les cinq buts de la *Convention de partenariat* qui nous lie au ministère.

Sur le plan de la démocratie scolaire, le conseil des commissaires a nommé un nouveau commissaire pour représenter la circonscription n° 7 qui couvre le territoire de Saint-Alban, Saint-Gilbert et la partie nord de Saint-Marc-des-Carrières. Il s'agit de M. Sylvain Lefèbvre-Matte.

De plus, le projet de redécoupage du territoire, faisant en sorte de diminuer le nombre de circonscriptions de dix-sept à neuf, a été approuvé par le gouvernement en vue de la prochaine élection générale scolaire prévue pour le 2 novembre 2014. Le conseil des commissaires a confié la présidence d'élection à M. Mario Vincent.

Finalement, le conseil des commissaires a renouvelé le mandat du protecteur de l'élève, M. Paul Labrecque, et a adopté une prise de position formelle en matière de prévention de l'intimidation et de la violence à l'école. Nous tenons à remercier les commissaires pour leur collaboration et leur soutien à la bonne marche de l'organisation.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Serge Tremblay
Président

Jean-Pierre Soucy
Directeur général

LA GOUVERNANCE



Serge Tremblay*
Président du conseil
des commissaires
Président du comité exécutif
Circonscription 14
Ville de Neuville
(secteur centre)



Monique Germain
Circonscription 1
Municipalité
Lac Sergent et
Ville de St-Raymond
(secteur nord)



Lola Bergeron
Circonscription 2
Ville de St-Raymond
(secteur Bourg-Louis)



Roger B. Plamondon
Circonscription 3
Ville de St-Raymond
(secteur centre)



Lise Trudel
Circonscription 4
Rivière-à-Pierre,
St-Léonard,
St-Christine-
d'Auvergne et
Ville de St-Raymond
(secteur ouest)



Chrystiane Bourré
Circonscription 5
St-Ubalde, St-Casimir
et St-Thuribe



Claire Dussault
Circonscription 6
St-Marc-des-Carrières
(secteur centre)



Sylvain Lefebvre-Matte
Circonscription 7
St-Alban, St-Gilbert,
St-Marc-des-Carrières
(secteur nord)
(En fonction 27-02-2013)



Isabelle Mainguy*
Circonscription 8
Deschambault-
Grondines, St-Marc-
des-Carrières
(secteur 2^e et 3^e rang)



Monique Tardif
Circonscription 9
Ville de Portneuf



Yves Walsh
Circonscription 10
Ville de St-Basile



Marie-Claude Deschênes
Circonscription 11
Ville de Cap-Santé



Johanne Minville*
Circonscription 12
Ville de Donnacona
(secteur rue de l'Église)
Ville de Neuville
(secteur 2^e rang)



Janine G. Leclerc*
Circonscription 13
Ville de Donnacona
(secteur du Plateau)



Lina Moisan
Circonscription 15
Ville de Pont-Rouge
(secteur des Rapides
et Grand-Capsa)



Natalie Roy*
Circonscription 16
Ville de Pont-Rouge
(Bocage et Petit-Capsa)
Ville de Neuville
(secteur des Bosquets)



Benoit Bisson
Circonscription 17
Ville de Pont-Rouge
(secteur nord et ouest)



Yves Turcotte*
Commissaire-parent
ordre primaire



David Montminy
Commissaire-parent
ordre secondaire

* Membre du comité exécutif

LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES ET LE COMITÉ EXÉCUTIF

La Commission scolaire est administrée par un conseil des commissaires composé des personnes suivantes :

- dix-sept (17) commissaires élus ou nommés en application de la *Loi sur les élections scolaires* (chapitre E-2.3);
- deux (2) commissaires représentants du comité de parents, l'un choisi parmi les représentants des écoles qui dispensent l'ordre d'enseignement primaire et l'autre parmi ceux de l'ordre secondaire, élus en application de la *Loi sur l'instruction publique*.

En vertu de l'article 176.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle :

- dans le cadre de leur participation à la définition des orientations et des priorités de la Commission scolaire, d'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur milieu;
- de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la Commission scolaire;
- de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la Commission scolaire;
- d'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires, sur la proposition du président, visant à informer les membres de ce conseil sur toute question particulière.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Les activités du conseil des commissaires sont régies par la loi et leurs membres doivent respecter un code d'éthique et de déontologie. Le document peut être consulté sur le portail Internet de la Commission scolaire de Portneuf au www.csportneuf.qc.ca (*La Commission/Son organisation politique/Comités politiques/Conseil des commissaires*).

LES COMITÉS (LIP ARTICLE 193.1)

Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique fut mandaté pour la sélection du commissaire à la circonscription n° 7 pour le secteur de Saint-Alban, Saint-Gilbert et Saint-Marc-des-Carières (partie); selon le processus de comblement de poste adopté le 11 décembre 2012 par le conseil des commissaires.

Le comité de gouvernance et d'éthique fut également mandaté pour procéder au renouvellement du contrat de travail du protecteur de l'élève.

Comité de vérification

Le comité de vérification a rencontré l'auditeur externe pour discuter du mandat d'audit des états financiers et recevoir les commentaires et recommandations de ce dernier suite à sa mission.

Comité des ressources humaines

Le comité s'est réuni à une (1) reprise au cours de l'année scolaire 2012-2013.

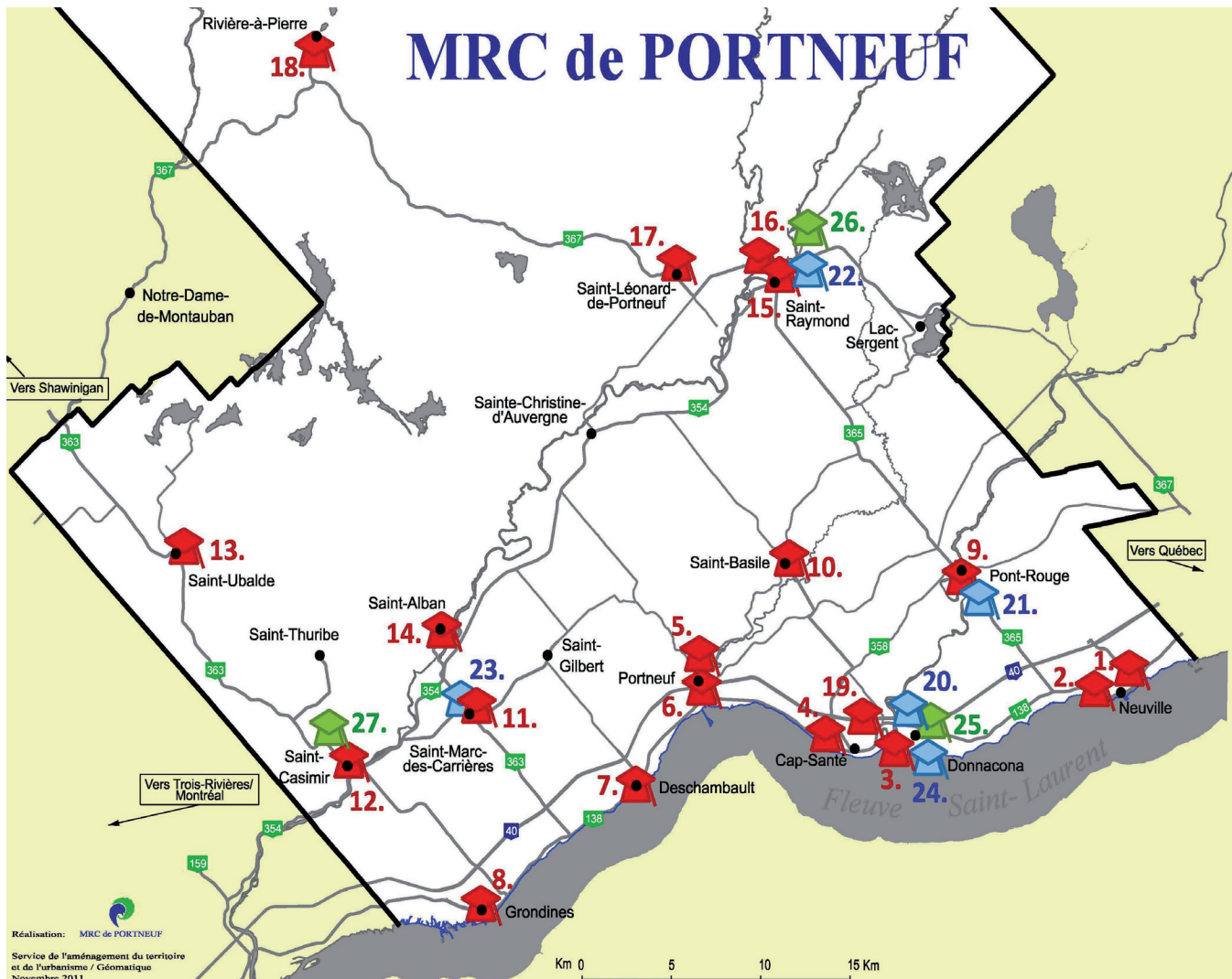
Lors de cette rencontre, les membres ont discuté des différents critères de répartition des services éducatifs complémentaires pour l'année scolaire 2013-2014. Les catégories d'emplois concernées par cette analyse sont les enseignants en orthopédagogie au primaire, les orthopédagogues au secondaire, les psychologues, les conseillers en orientation ainsi que les techniciens en éducation spécialisée au primaire et au secondaire.

De plus, il a été également question des plans d'effectifs du personnel de soutien et des professionnels pour la prochaine année scolaire.

Il est important de souligner que le conseil des commissaires a été informé, chaque mois, des différentes orientations du service des ressources humaines en lien avec les décisions découlant de la consultation publique tout au long de l'année scolaire.



M. Serge Tremblay, président et
M^{me} Janine G. Leclerc, vice-présidente



Écoles primaires



1. École des Bourdons, Neuville
2. École Courval, Neuville
3. École de la Saumière, Donnacona
4. École du Bon-Pasteur, Cap-Santé
5. École des Sentiers, Portneuf
6. École de la Riveraine, Portneuf
7. École du Phare, Deschambault-Grondines, secteur Deschambault
8. École Saint-Charles-de-Grondines, Deschambault-Grondines, secteur Grondines
9. École du Perce-Neige, Pont-Rouge
10. École des Trois-Sources, Saint-Basile
11. École Sainte-Marie, Saint-Marc-des-Carières
12. École du Bateau-Blanc, Saint-Casimir
13. École de la Morelle, Saint-Ubalde
14. École du Goéland, Saint-Alban
15. École Marguerite-D'Youville, Saint-Raymond
16. École Saint-Joseph, Saint-Raymond
17. École Marie-du-Saint-Sacrement, Saint-Léonard-de-Portneuf
18. École Saint-Cœur-de-Marie, Rivière-à-Pierre
19. Portneuf elementary school, Cap-Santé

Écoles secondaires



20. École secondaire de Donnacona, Donnacona
21. École secondaire Saint-Charles, Pont-Rouge
22. École secondaire Louis-Jobin, Saint-Raymond
23. École secondaire de Saint-Marc, Saint-Marc-des-Carières
24. École alternative du Relais, Donnacona

Éducation aux adultes



Centre de formation de la Croisée

25. FP et FGA, Donnacona
26. FP et FGA, Saint-Raymond
27. FGA, Saint-Casimir

FP: Formation professionnelle
 FGA: Formation générale aux adultes

CADRE GÉOGRAPHIQUE

Notre organisation est née de la fusion de trois commissions scolaires locales et d'une commission scolaire régionale. Situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre les deux pôles urbains que sont la communauté métropolitaine de Québec à l'est et la ville de Trois-Rivières à l'ouest, notre territoire se juxtapose parfaitement à celui de la MRC de Portneuf et couvre une superficie de 4 095 km². En tout, 48 686 résidents habitent les dix-huit municipalités couvertes par notre commission scolaire.

SON PROFIL

CLIENTÈLE

La Commission scolaire de Portneuf accueille une clientèle de 7 043 élèves. Elle met à la disposition des citoyens un réseau de 21 établissements : quinze (15) écoles primaires, cinq (5) écoles secondaires et un centre de formation professionnelle et d'éducation des adultes (offrant trois points de service : Donnacona, Saint-Raymond et Saint-Casimir). Le siège social se situe à Donnacona.

EMPLOYÉS

La Commission scolaire de Portneuf est une actrice majeure du développement socioéconomique de son milieu. Elle compte plus de 793 employés répartis dans les fonctions suivantes : personnel de soutien, personnel enseignant, personnel professionnel non enseignant et personnel d'encadrement, ce qui en fait l'un des plus importants employeurs de la région de Portneuf.

BUDGET ANNUEL

En 2012-2013, un budget total de fonctionnement de quelque **68 millions** de dollars permet à la Commission scolaire de Portneuf d'offrir des services à sa population. Environ **12 %** de ses revenus proviennent de la **taxe scolaire**.

SA VISION



RÉUSSIR

La Commission scolaire de Portneuf vise la réussite de ses élèves et de ses équipes grâce à leur engagement dans un processus d'amélioration continue.

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2012-2013, le transport a disposé d'un budget de 5,7 millions de dollars. Quotidiennement, les autobus ont parcouru plus de 9 186 km afin d'offrir le service à environ 4 212 élèves des secteurs primaire, secondaire et adulte (1 075 élèves ont utilisé le transport du midi). Aussi, plus de 65 élèves ont été transportés quotidiennement dans les établissements scolaires de la région de Québec, par exemple le Centre psychopédagogique, l'École Madeleine-Bergeron, l'École St-Michel (secteur autisme), etc. De plus, nous avons offert le service du transport pour 86 élèves anglophones de la « Central Quebec School Board » qui habitent sur le territoire de Portneuf.

Par ce service, la Commission scolaire a contribué à offrir de l'emploi à 83 conductrices et conducteurs provenant de 9 compagnies de transport scolaire. Au cours de l'année, nous avons complété la vérification des antécédents judiciaires des conducteurs.

SA MISSION

La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi de l'instruction publique* ainsi que par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. » (Article 207.1 LIP)

SES VALEURS



COOPÉRATION



ENGAGEMENT



RECONNAISSANCE

BUT 1

Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de 4 % la diplomation et la qualification des élèves de 20 ans et moins.

Situation 2012		Situation actuelle		Cible
Juin 2012		Juin 2013		Juin 2020
71 %		76 %		83 %
Filles :	82 %	Filles :	81 %	
Garçons :	61 %	Garçons :	71 %	

La formation en lien avec les disciplines ciblées et l'accompagnement des enseignants concernés ont été au cœur des priorités du but 1.

Indicateur interne 1.1.1 : Le taux trimestriel de réussite des élèves de 3^e et de 4^e secondaire pour le français, la mathématique, l'anglais et l'univers social :

3^e secondaire

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2013	
Mathématique :	86 %	Mathématique :	90 %
Français :	88 %	Français :	90 %
Anglais :	90 %	Anglais* :	92 %
Univers social :	82 %	Univers social :	80 %

* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.

Pour ces disciplines :

- onze (11) formations offertes par la Commission scolaire ont été données en lien avec cet indicateur.

4^e secondaire

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2013	
Mathématique CST :	77 %	Mathématique CST :	76 %
Mathématique SN :	87 %	Mathématique SN :	85 %
Mathématique TS :	100 %	Mathématique TS :	98 %
Français :	89 %	Français :	89 %
Anglais :	93 %	Anglais* :	92 %
Univers social :	85 %	Univers social :	79 %

* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.



Globalement, les taux de réussite sont très satisfaisants : les moyens mis en place et la régularité des prises de résultats (données trimestrielles) nous permettent de connaître périodiquement la situation des élèves et de cibler avec les enseignants les notions à prioriser.

Pour ces disciplines :

- trois (3) projets de développement pédagogique organisés par la Commission scolaire ont permis d'outiller les enseignants et de créer du matériel pédagogique;

Indicateur interne 1.1.4 : Le taux annuel de réussite en mathématique et en anglais des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire :

- huit (8) formations offertes par la Commission scolaire ont été données en lien avec cet indicateur;
- sept (7) projets de développement pédagogique organisés par la Commission scolaire ont été réalisés;
- un (1) projet de fonds de développement pédagogique coopératif a été réalisé.

2^e année

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2013	
Mathématique :	95 %	Mathématique :	93 %

4^e année

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2013	
Mathématique :	93 %	Mathématique :	93 %

6^e année

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2013	
Mathématique :	88 %	Mathématique* :	90 %



* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.

Plusieurs accompagnements individuels ou en sous-groupes ont été effectués afin de soutenir les enseignants en lien avec des connaissances didactiques et des situations-problèmes spécifiques à chacune des années ciblées.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, réduire à quarante-trois (43) le nombre d'élèves sortis sans diplôme ou sans qualification.

Situation 2012		Situation actuelle		Cible
Juin 2012		Juin 2013*		Juin 2020
Décrocheurs :	45	Décrocheurs :	50	43 décrocheurs
Garçons :	24	Garçons :	34**	
Filles :	21	Filles :	16	

* Année de référence du MELS (2010-2011).

** Les parcours de formation préparatoire au travail (l'an 3), d'Intersection (l'an 3), ainsi que la troisième secondaire demeurent des années déterminantes pour la continuité scolaire chez nos garçons.

Indicateur interne 1.2.1 : Le nombre mensuel d'élèves du 2^e cycle du secondaire qui quittent les établissements scolaires :

- la Commission scolaire a maintenu le comité de relance. Ce comité permet, mensuellement, d'effectuer une gestion efficace des départs, de limiter des abandons et d'accompagner les élèves dans un cheminement académique et personnel s'il y a lieu.

Nombre de rencontres du comité :	8
Nombre de dossiers traités :	204 (149 départs, 55 déménagements)
Nombre d'élèves récupérés dans le réseau scolaire :	101/149

Indicateur interne 1.2.2 : Le nombre mensuel d'élèves qui s'absentent dans les établissements secondaires :

- suite aux formations reçues et aux moyens mis en place dans les établissements, les intervenants de ces derniers actualisent cet indicateur.

Indicateur interne 1.3.1 : Le pourcentage des enseignants du préscolaire qui ont suivi la formation pour actualiser la conscience phonologique :

- à chaque année, la Commission scolaire poursuit et enrichit ses activités de prévention en formant et en accompagnant les intervenants concernés. Le nouveau personnel bénéficie de mises à niveau pour les formations.

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire en lien avec cet indicateur :	2
Nombre de nouveaux titulaires du préscolaire qui ont suivi la formation « La forêt de l'alphabet » :	6
Nombre de nouveaux intervenants qui ont suivi la formation DILÉ (Démarche d'intervention en langage écrit) :	15

Le comité prévu pour cet indicateur interne (comité passage préscolaire–primaire) débutera ses travaux en septembre 2013.

Il est à noter que la Commission scolaire a donné une journée de formation RAI (réponse à l'intervention) aux enseignants du 3^e cycle, sur libération, les outillant ainsi au dépistage des sous-groupes de besoins en français et en mathématique.

Cette formation sera offerte graduellement aux enseignants du 2^e et du 1^{er} cycle du primaire.

Afin d'appuyer la formation RAI, l'enseignement explicite des stratégies a aussi été placé en priorité dans toutes les disciplines.

Enfin, il faut souligner que plusieurs établissements primaires et secondaires actualisent des projets dans le cadre de *Place aux sciences*.

Liste des développements pédagogiques réalisés à la Commission scolaire, en lien avec le but 1

Primaire

- Création de situations d'évaluation en mathématique en 2^e et 4^e année.
- Élaboration de matériel afin de cibler les difficultés des élèves de 6^e année, en mathématique.
- Création de matériel (en français et en mathématique) afin de soutenir les sous-groupes de besoins dans la démarche du RAI au 2^e et 3^e cycle, ainsi que dans la classe régionale de langage.
- Création de situations d'évaluation en anglais dans les classes multiâges de 3^e cycle (5^e et 6^e année).
- Création de matériel didactique en langue seconde (anglais).

Secondaire

- Création d'une situation d'évaluation de juin en mathématique 4^e secondaire (CST, compétence 1).
- Validation de situations d'évaluation de juin en mathématique 3^e secondaire (compétences 1 et 2).

Évaluation globale du but 1 : zone de satisfaction



Premier objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de 4 % les résultats obtenus en juin 2012 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année, de la 4^e année, et de la 6^e année du primaire.

Indicateur général 2.1 : La moyenne commission scolaire des résultats obtenus en juin aux épreuves commission scolaire et ministérielles en lecture et en écriture en 2^e année, en 4^e année et en 6^e année du primaire :

Situation de départ		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2013	
2 ^e année lecture :	77 %	2 ^e année lecture :	78 %
2 ^e année écriture :	79 %	2 ^e année écriture :	77 %
4 ^e année lecture :	73 %	4 ^e année lecture :	74 %
4 ^e année écriture :	76 %	4 ^e année écriture :	78 %
6 ^e année lecture :	73 %	6 ^e année lecture :	76 %
6 ^e année écriture :	77 %	6 ^e année écriture :	79 %

Pour cet indicateur :

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire :	12
Nombre de projets de développement pédagogique actualisés :	4

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de 4 % les résultats obtenus en juin 2012 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année du secondaire.

Indicateur général 2.2 : La moyenne des résultats obtenus à l'épreuve commission scolaire de lecture en 2^e année du secondaire et à l'épreuve ministérielle d'écriture en 2^e année du secondaire :

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2013	
2 ^e secondaire lecture :	67 %	2 ^e secondaire lecture :	68 %
2 ^e secondaire écriture :	69 %	2 ^e secondaire écriture :	72 %

Pour cet indicateur :

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire :	4
--	---

Liste des projets de développement pédagogique réalisés à la Commission scolaire, en lien avec le but 2.

- Création de matériel pour enseignement explicite de l'orthographe lexicale au 1^{er} cycle du primaire.
- Création de matériel pour actualiser la phrase-dictée du jour au 3^e cycle du primaire.
- Création de situations d'évaluation en lecture pour le 1^{er} et le 3^e cycle du primaire.

Évaluation globale du but 2 : zone de surveillance

Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes d'élèves dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, maintenir au-delà de 95 % la persévérance scolaire chez les élèves ayant un plan d'intervention.

Situation 2012	Situation actuelle
Jun 2012	Jun 2013
96 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2011-2012 ont persévéré en septembre 2012	96 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2012-2013 ont persévéré en septembre 2013

Indicateur interne 3.1.1 : Le taux annuel de réussite en français, en mathématique, en anglais et en univers social des élèves de la 3^e année et de la 4^e année du secondaire ayant un plan d'intervention :

3^e secondaire

Situation 2012		Situation actuelle	
Jun 2012		Jun 2013	
Mathématique :	67 %	Mathématique :	73 %
Français :	74 %	Français :	71 %
Anglais :	81 %	Anglais* :	84 %
Univers social :	62 %	Univers social :	56 %

* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.

4^e secondaire

Situation 2012		Situation actuelle	
Jun 2012		Jun 2013	
Mathématique CST :	79 %	Mathématique CST :	67 %
Mathématique SN :	63 %	Mathématique SN :	69 %
Mathématique TS :	100 %	Mathématique TS :	83 %
Français :	71 %	Français :	68 %
Anglais :	84 %	Anglais* :	80 %
Univers social :	61 %	Univers social :	62 %

* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.



Indicateur interne 3.1.3 : Le taux annuel de réussite en mathématique et en français des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire qui ont un plan d'intervention.

2^e année

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2013	
Mathématique :	85 %	Mathématique :	80 %
Français	82 %	Français	83 %

4^e année

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2013	
Mathématique :	83 %	Mathématique :	81 %
Français	89 %	Français :	86 %

6^e année

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2013	
Mathématique :	69 %	Mathématique :	76 %
Français	91 %	Français :	94 %

Indicateur interne 3.1.5 : Le pourcentage d'élèves au primaire et au secondaire ayant un plan d'intervention.

Situation 2012	Situation actuelle
Juin 2012	Juin 2013
27 %	27 %

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

- Plusieurs formations ont été offertes par les professionnels en adaptation scolaire :
 - o l'analyse fonctionnelle des troubles de comportement;
 - o l'élève TED intégré en classe régulière;
 - o la stimulation langagière;
 - o l'élève dysphasique intégré en classe régulière;
 - o la différenciation pédagogique;
 - o les aides technologiques;
 - o le niveau 3 du modèle RAI : La rééducation en lecture.
- Bonification de la démarche multidisciplinaire TSALE du comité dyslexie.
- Uniformisation de l'opération dépistage lors de l'inscription au préscolaire.
- Comité de concertation mensuel avec nos partenaires du CSSS et de la DPJ.
- Déploiement du cadre de référence PSI-PSII par le comité conjoint MELS-MESS local.

Évaluation globale du but 3 : zone de satisfaction



Premier objectif mesurable

D'ici 2016, 100 % des écoles auront élaboré et mis en oeuvre une stratégie locale d'intervention en prévention et en traitement de la violence.

Indicateur général 4.1 : Annuellement, le nombre de moyens mis en place dans chaque école dans le cadre de leur stratégie locale d'intervention en prévention et en traitement de la violence.

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

- Colloque : L'intimidation et la violence : 100 % prévention et 100 % intervention.
- Prise de position de la Commission scolaire en matière de prévention de l'intimidation et de la violence à l'école.
- Élaboration d'un canevas pour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.
- Bonification du sondage en ligne pour faire l'analyse de situation des écoles.
- Formation et accompagnement pour la surveillance stratégique.
- Élaboration d'un modèle de dépliant destiné à informer les parents du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.
- Élaboration d'un formulaire pour compléter un rapport de plainte.
- Formation offerte aux conducteurs d'autobus.
- Élaboration d'un aide-mémoire relatif à la loi 56.
- Présentation d'un outil d'aide à la prise de décision avant de porter une plainte à la Sûreté du Québec.

Situation juin 2013 : 100 % des écoles ont adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, 100 % des écoles auront produit et mis en oeuvre un plan d'action pour promouvoir les saines habitudes de vie et un mode de vie physiquement actif.

Indicateur général 4.2 : Annuellement, le nombre de moyens de promotion des saines habitudes de vie et d'un mode de vie physiquement actif mis en place dans chaque école.

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

Collaboration avec différents partenaires :	
Centre de santé et de services sociaux (CSSS)	Dans le cadre de l'approche <i>École en santé</i> , élaboration d'une offre de service selon les besoins des écoles : <ul style="list-style-type: none"> • Programme 0-5-30; • Aménagement de la cour d'école; • Conférence aux parents sur la toxicomanie; • Diffusion de fiches santé; • Projet prévention anxiété; • etc.
Portneuf en forme	Activités de psychomotricité au primaire.
Arc-en-ciel	Collation santé aux enfants dans le besoin.
Table d'action prévention jeunesse (TAPJ)	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de prévention Système D au primaire; • Programme de prévention APTE au secondaire.

Évaluation globale du but 4 : zone de satisfaction.

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de huit (8) le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour la première fois en formation professionnelle.

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2013*	
49 élèves		43 élèves	
Garçons :	41	Garçons :	36
Filles :	8	Filles :	7

L'inscription des élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle a connu une baisse au cours des dernières années. Cela s'explique par la baisse démographique importante que vivent les écoles secondaires.

* Année de référence 2011-2012

Évaluation globale du but 5 : zone de surveillance





Monique Delisle
Secrétaire générale

NOS EFFECTIFS SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2012-2013, la clientèle scolaire inscrite dans nos établissements était de 7 043 élèves. Parmi celle-ci, on retrouve :

- 164 élèves au service des 4 ans
- 525 élèves au préscolaire
- 2 566 élèves au primaire
- 2 081 élèves au secondaire
- 1 273 élèves (152 ETP correspondent à 1 273 élèves) en FGA *
- 434 élèves (224 ETP correspondent à 434 élèves) en FP*

Deux (2) enfants du territoire de Portneuf ont été scolarisés à la maison.

* Les Services d'accueil référence, conseil et accompagnement (SARCA) ont traité 486 demandes.

LES DEMANDES REÇUES PAR LE SECRETARIAT GÉNÉRAL

NOMBRE DE DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION 2012-2013

Nous avons reçu une (1) demande qui a fait l'objet d'une entente au niveau administratif.

NOMBRE DE PLAINTES 2012-2013

Nous avons reçu trente-et-une (31) plaintes qui ont été traitées par la secrétaire générale avec la collaboration des différents services et directions d'école.

Aucune plainte n'a été référée au conseil des commissaires par le protecteur de l'élève.

NOMBRE DE DEMANDES D'EXEMPTION DU COURS ECR (Éthique et culture religieuse)

Aucune.

NOMBRE DE DÉROGATIONS À LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Aucune.

NOMBRE DE DEMANDES EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous avons reçu et traité six (6) demandes d'accès à l'information.

RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES MINEURS ET PAR LES ÉLÈVES MAJEURS

En vertu des articles 457.3 et 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* et après consultation du comité de parents, la Commission scolaire de Portneuf a adopté son règlement sur la procédure des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et par les élèves majeurs qui détermine la marche à suivre lors du dépôt d'une plainte ou lors d'une demande de révision de décision en vue d'assurer la protection des droits des élèves.

Le règlement prévoit, notamment, le recours au protecteur de l'élève lorsque le plaignant a épuisé les autres recours prévus par la procédure d'examen des plaintes.

POSTE DE COMMISSAIRE – CIRCONSCRIPTION N° 7 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF

Le 27 février 2013, dans le cadre de son processus pour le comblement de la vacance au poste de commissaire de la circonscription n° 7 pour le secteur de Saint-Alban, Saint-Gilbert et Saint-Marc-des-Carières (partie), le conseil des commissaires a procédé à la nomination de monsieur Sylvain Lefèbre-Matte au poste de commissaire.

ACCUEIL DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

La rentrée scolaire est l'occasion pour plusieurs personnes de débiter une carrière dans nos établissements scolaires. Aussi, en septembre 2012, nous avons accueilli trente-quatre (34) nouveaux membres du personnel.

HOMMAGE AUX RETRAITÉS ET AUX EMPLOYÉS CÉLÉBRANT 25 ANS DE SERVICE

C'est lors de la *Soirée hommage au personnel* que nous avons souligné le départ à la retraite de huit (8) employés. Le conseil des commissaires a profité de ce moment pour remercier chaleureusement ces personnes pour leurs loyaux services envers la Commission scolaire.

Lors de cette même soirée, un hommage particulier a été rendu aux quinze (15) employés qui célébraient leurs vingt-cinq (25) années de service à la Commission scolaire de Portneuf.

RAPPORT SOMMAIRE DE PLAINTES (LIP 96.12 ET 220)

Pour l'année scolaire 2012-2013, pour l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire de Portneuf qui regroupe une clientèle de 5 336 élèves jeunes, le directeur général a reçu cinquante-quatre (54) plaintes relatives à un acte d'intimidation ou de violence.

Nature des plaintes portées à la connaissance du directeur général :

INTIMIDATION

	Nombre de rapports	Nombre d'écoles visées	Nombre total d'écoles
Au primaire	39	7	15
Au secondaire	7	5	5

VIOLENCE

	Nombre de rapports	Nombre d'écoles visées	Nombre total d'écoles
Au primaire	5	4	15
Au secondaire	3	2	5

Nature des interventions

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école. Les interventions suivantes ont été mises en place selon la nature des événements :

- rencontre des parents de l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, de la victime et des témoins;
- protection pour les victimes et les témoins (selon le cas);
- mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence;
- référence au personnel professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur, travailleur social) ou d'un partenaire;
- suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe;
- transfert d'école pour quelques cas exceptionnels.

Des mesures préventives ont été mises en place dans les écoles par le biais des activités suivantes :

- activités structurées et animées dans la cour d'école;
- ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants;
- formation offerte, sous la forme d'un colloque, à l'ensemble des directions d'établissement et aux membres du personnel impliqués dans le comité d'action violence;
- dépliant d'information destiné aux parents;
- formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école;
- formation pour les conducteurs d'autobus;
- élaboration d'un outil d'aide à la décision pour porter une plainte policière.

Remarques particulières

- Il n'y a eu aucune expulsion d'élèves de la Commission scolaire.
- Aucune plainte n'a fait l'objet d'une demande auprès du protecteur de l'élève.
- De façon générale, les parents et les élèves se sont déclarés satisfaits des interventions mises en place par la direction de l'école.



PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Pour l'année 2012-2013, le protecteur de l'élève a traité une (1) plainte pour laquelle un règlement à l'interne est intervenu entre les parents et la direction générale.



Paul Labrecque
Protecteur de l'élève

La demande de révision concerne les services de soutien et de scolarisation spécifiques pour un élève HDAA.

Les recommandations sont les suivantes :

- maintenir les services actuels en orthopédagogie;
- proposer une offre de service pédagogique spécifique aux besoins de l'enfant avec alternance/scolarisation à la maison et à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire 2012-2013;
- l'école fera connaître aux parents ses recommandations pour le classement de leur enfant pour 2013-2014;
- évaluer la pertinence et les perspectives d'élaborer et de mettre en oeuvre un plan de services intégrés et intersectoriels pour l'élève.

Suites données par la Commission scolaire :

- Toutes les recommandations émises par le protecteur de l'élève ont été suivies par la Commission scolaire de Portneuf.



RAPPORT FINANCIER

Jean-François Lussier
Directeur



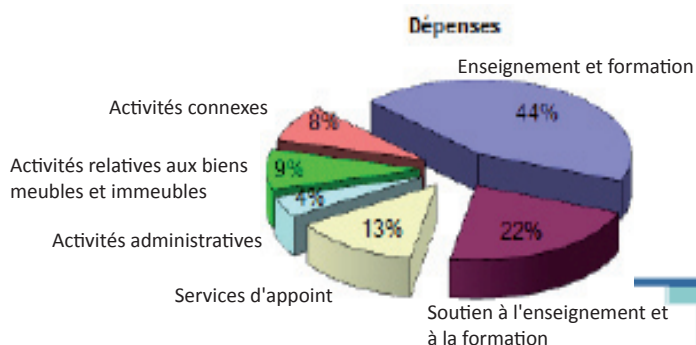
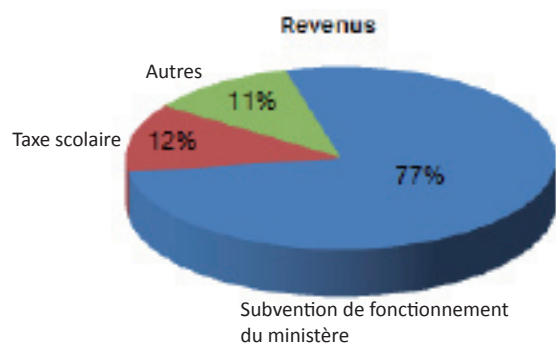
Rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

Déduit des surplus accumulés de 7 138 459 \$ du début de l'exercice, les surplus accumulés au 30 juin 2013 totalisent un montant de 6 884 703 \$. La firme de comptables Bédard Guilbault inc. a audité les états financiers de la Commission scolaire. Ces derniers ont été déposés au conseil des commissaires lors de la séance du 23 octobre 2013.

	2012-2013		2011-2012	
	\$	%	\$	%
REVENUS				
Subventions de fonctionnement du Ministère	52 301 363	77%	51 957 657	77%
Taxe scolaire	8 247 083	12%	7 961 659	12%
Autres	7 627 586	11%	7 380 648	11%
Total des revenus	68 176 032	100%	67 299 964	100%
DÉPENSES				
Enseignement et formation	29 761 140	44%	27 842 397	41%
Soutien à l'enseignement et à la formation	14 888 080	22%	14 045 746	21%
Services d'appoint	9 084 056	13%	8 666 128	13%
Activités administratives	3 145 737	5%	3 469 500	5%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	5 966 874	9%	6 433 057	10%
Activités connexes	5 583 901	8%	6 150 310	9%
Total des dépenses	68 429 788	100%	66 607 138	99%
(DÉFICIT) SURPLUS DE L'EXERCICE	(253 756)	0%	692 826	1%
SURPLUS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 138 459		6 445 633	
SURPLUS ACCUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE *	6 884 703		7 138 459	

*Surplus accumulés disponibles au 30 juin 2013:

Surplus accumulés au 30 juin 2013:	6 884 703
Moins: valeur comptable des terrains	(1 905 648)
Moins: avantages sociaux futurs	(3 189 466)
Moins: fonds réservés pour les écoles:	(1 639 159)
Moins: montant réservé pour le budget 2013-2014:	(206 800)
Surplus non affecté au 30 juin 2013	(56 370)





Orientation 2 :

Développer chez les membres de notre communauté éducative l'identité culturelle portneuvoise.

VOLET CULTUREL

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, promouvoir la connaissance de notre patrimoine portneuvois.

1. Indicateur général : Le nombre de projets relatifs au patrimoine réalisés.

Mécanismes de suivi : Bilan du comité culturel.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, favoriser l'émergence d'initiatives à caractère scientifique dans tous nos établissements.

2. Indicateur général : Le nombre d'activités à caractère scientifique développées.

Moyens

- 2.1.1 Accompagner et soutenir dans chacun des vingt-et-un (21) établissements la réalisation ou le maintien d'au moins un projet scientifique avec la collaboration d'au moins un partenaire local.

Tableau de reddition annuelle

	Juin 2013		Juin 2014		Juin 2015		Juin 2016	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
COMITÉ CULTUREL								
Nombre de projets	9	2						
Nombre d'élèves	1 325	132						
COMITÉ SCIENTIFIQUE								
Nombre de projets	4	2						
Nombre d'élèves	353	171						



En soutien aux établissements

L'équipe de direction

Direction générale, Service des technologies de l'information, Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Jean-Pierre Soucy, directeur général
Monique Delisle, directrice générale adjointe

Services du secrétariat général et des communications

Monique Delisle, directrice

Services éducatifs

Marlène Bédard, directrice
Claudette Julien, directrice adjointe

Service des ressources humaines

Éric Bouchard, directeur

Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Jean-François Lussier, directeur



M^{me} Marlène Bédard, M. Éric Bouchard, M. Jean-Pierre Soucy, M^{me} Claudette Julien, M^{me} Monique Delisle et M. Jean-François Lussier.

15 écoles primaires

Cap-Santé

École du Bon-Pasteur
15, rue Marie-Fitzbach
Cap-Santé (Québec)
GOA 1L0 **418 285-2915**

Deschambault-Grondines

École du Phare
248, Chemin du Roy
Deschambault-Grondines (Québec)
GOA 1S0 **418 286-6283**

École Saint-Charles-de-Grondines
525, rue Principale
Deschambault-Grondines (Québec)
GOA 1W0 **418 268-8359**

Donnacona

École de la Saumonière
451, avenue Jacques-Cartier
Donnacona (Québec)
G3M 2C1 **418 285-2666**

Neuville

École Courval/des Bourdons
Bâtiment Courval
758, route 138 Est
Neuville (Québec)
GOA 2R0 **418 876-2800**

Bâtiment des Bourdons
619, des Érables
Neuville (Québec)
GOA 2R0 **418 876-2102**

Pont-Rouge

École du Perce-Neige
20, rue de la Fabrique
Pont-Rouge (Québec)
G3H 3J6 **418 873-2151**

Portneuf

École de la Riveraine/des Sentiers
Bâtiment de la Riveraine
105, rue des Écoliers
Portneuf (Québec)
GOA 2Y0 **418 286-6525**

Bâtiment des Sentiers
186, avenue Saint-Germain
Portneuf (Québec)
GOA 2Y0 **418 286-3315**

Rivière-à-Pierre

École Saint-Coeur-de-Marie
400, avenue des Chanterelles
Rivière-à-Pierre (Québec)
GOA 3A0 **418 323-2101**

Saint-Alban

École du Goéland
177, rue Principale
Saint-Alban (Québec)
GOA 3B0 **418 268-3332**

Saint-Basile

École des Trois-Sources
10, Place de l'Église
Saint-Basile (Québec)
GOA 3G0 **418 329-2833**

Saint-Casimir

École du Bateau-Blanc
500, boulevard de la Montagne
Saint-Casimir (Québec)
GOA 3L0 **418 339-2055**

Saint-Léonard

École Marie-du-Saint-Sacrement
270, rue Pettigrew
Saint-Léonard (Québec)
GOA 4A0 **418 337-7806**

Saint-Marc-des-Carières

École Sainte-Marie
1120, rue Principale
St-Marc-des-Carières (Québec)
GOA 4B0 **418 268-3355**

Saint-Raymond

École Marguerite-D'Youville/St-Joseph
Bâtiment Marguerite-D'Youville
150, avenue de l'Hôtel de Ville
Saint-Raymond (Québec)
G3L 3V9 **418 337-7657**

Bâtiment Saint-Joseph
380, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond (Québec)
G3L 1T3 **418 337-2496**

Saint-Ubalde

École de la Morelle
410, rue de l'Aréna
Saint-Ubalde (Québec)
GOA 4L0 **418 277-2160**

5 écoles secondaires

Municipalité	École	Téléphone
Donnacona	École secondaire de Donnacona 320, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 2A1	418 285-2612
	École alternative du Relais 250, avenue Côté Donnacona (Québec) G3M 2V7	418 285-5026
Pont-Rouge	École secondaire Saint-Charles 37, rue du Collège Pont-Rouge (Québec) G3H 3A2	418 873-2193
Saint-Marc-des-Carières	École secondaire de Saint-Marc 1600, boulevard Dussault Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0	418 268-3561
Saint-Raymond	École secondaire Louis-Jobin 400, boulevard Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8	418 337-6721

1 centre de formation

Centre de formation générale aux adultes et professionnelle de la Croisée

312, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 1Z9	418 285-5410
380, rue Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8	418 337-6770
500, boulevard de la Montagne Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0	418 285-5018

1 centre pénitentiaire

Établissement Donnacona

1537, Route 138 Donnacona (Québec) G3M 1C9	418 285-2455
--	--------------

13 services de garde

Garderie	Téléphone
SDG DE LAQUARELLE École du Bon-Pasteur, Cap-Santé	418 285-2915 poste 2
SDG DES ÉTOILES FILANTES École du Phare, Deschambault-Grondines	418 286-6283 poste 2
SDG DE L'ATELIER DES TROIS POMMES École de la Saumonière, Donnacona	418 285-2666 poste 3
SDG DU COIN DES JEUNES École des Bourdons/Courval Bâtiment des Bourdons, Neuville Bâtiment Courval, Neuville	418 876-2102 poste 2 418 876-2800 poste 2
SDG DU HARICOT ROSE École du Perce-Neige, Pont-Rouge	418 873-2151 poste 2
SDG DES SENTIERS École de la Riveraine/des Sentiers Bâtiment des Sentiers, Portneuf Bâtiment de la Riveraine	418 286-3315 poste 2 418 286-6525 poste 3383
SDG DES JOLIS COLIBRIS École du Goéland, Saint-Alban	418 268-3332 poste 2
SDG DE L'AUTRE SOURCE École des Trois-Sources, Saint-Basile	418 329-2833 poste 2
SDG DES MOUSSAILLONS École du Bateau-Blanc, Saint-Casimir École St-Charles, Grondines	418 339-2055 poste 3 418 268-8359 poste 2
SDG DU MILLE-PATTES École Marie-du-Saint-Sacrement, St-Léonard École St-Coeur-de-Marie, Rivière-à-Pierre	418 337-7806 poste 2 418 323-2101 poste 2
SDG DES PETITES SOURIS École Sainte-Marie, Saint-Marc-des-Carrières	418 268-3355 poste 2
SDG DU JARDIN BLEU École Marguerite-D'Youville/St-Joseph, Saint-Raymond Bâtiment Saint-Joseph Bâtiment Marguerite-d'Youville	418 337-2496 poste 2 418 337-7657 poste 2
SDG DE LA GARDINELLE École de la Morelle, Saint-Ubalde	418 277-2160 poste 2

EN RECONNAISSANCE

La Commission scolaire tient particulièrement à remercier les gens qui, par leur engagement ainsi que par leurs actions, ont contribué à son rayonnement institutionnel et à faire en sorte de « Faire fleurir les talents » de nos élèves.

Merci aux membres du personnel

Merci pour votre propension naturelle à l'altruisme, à l'humanisme qui vous anime, à votre volonté de vous dépasser vous-même, entraînant ainsi les élèves à développer la culture de l'effort et du dépassement. Merci aussi pour votre adaptation aux changements des dernières années. Que ce soit à travers la dimension de la *Convention de partenariat* signée par la Commission scolaire et davantage par le prisme de la *Convention annuelle de gestion et de réussite éducative* de chacun des établissements, vous vous investissez professionnellement dans tous les moyens mis en place pour améliorer la réussite des élèves, notamment par la formation continue.

Merci aux parents

Merci pour leur implication active, car leur accompagnement est primordial dans le cheminement scolaire de même que dans le choix d'orientation professionnelle de leur(s) enfant(s). Leur support est essentiel car ils agissent en tant que partenaires pour la réussite de nos jeunes.

Merci aux membres du comité de parents et du comité EHDAA, aux présidents et porte-parole des parents auprès de la Commission scolaire ainsi qu'aux commissaires-parents, messieurs Yves Turcotte et David Montminy.

Merci aux bénévoles

Merci pour leur implication dans les écoles et au centre de la Commission scolaire de Portneuf. Nous voulons leur exprimer notre reconnaissance pour avoir ainsi rendu les services dont leur établissement a bénéficié. Le bénévolat est irremplaçable et précieux pour tous ceux qui croient en l'école publique et qui tentent chaque jour d'améliorer ce qu'on y fait. Vos idées, votre énergie et vos talents ont été bien investis. Les écoles de la région de Portneuf ne seraient pas les mêmes sans vous! Au-delà de l'appui que votre endossement a apporté à l'école, nous voulons vous dire que l'exemple donné par votre bénévolat, aux jeunes et à vos propres enfants est, en soi, un accomplissement digne de mention. Tous nos sincères remerciements.

Merci aux partenaires et acteurs sociaux et économiques

Par leur précieuse collaboration, l'éducation est de plus en plus une préoccupation partagée.

Merci au personnel retraité

Au cours de l'année 2012-2013, huit (8) membres du personnel ont quitté la Commission scolaire de Portneuf pour la retraite. Au fil des ans, ces gens de coeur ont su mettre leur dynamisme et leur passion au service de la réussite de tous les élèves. Au nom des élèves, de l'ensemble du personnel et du conseil des commissaires, mille mercis pour toutes ces années de dévouement.

Déclaration de services aux citoyens

Notre engagement

- *Offrir, à tous les élèves jeunes et adultes du territoire de Portneuf, un milieu éducatif de qualité avec des services diversifiés et accessibles à tous.*
- *Accueillir notre clientèle avec respect et courtoisie.*
- *Traiter toute demande dans un délai raisonnable.*
- *Traiter toute demande avec équité, impartialité et transparence.*
- *Être dirigé vers les services appropriés à la demande formulée.*
- *Traiter avec respect le caractère confidentiel de la démarche.*
- *Informer les élèves et leurs parents de la procédure pour faciliter la démarche lors du traitement d'une plainte ou lors d'une démarche de révision de décision.*
- *Soutenir les initiatives des écoles dans l'élaboration des activités de rapprochement école/famille/communauté.*
- *Promouvoir le développement de saines habitudes de vie.*

